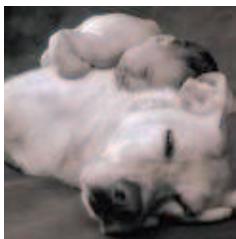


## ANIMAUX DOMESTIQUES



Elles concernent surtout le chat et le chien très répandus dans les foyers français, mais aussi les rongeurs (lapins, cobaye...) et les oiseaux.

Les mesures ne concernent que les personnes effectivement allergiques, c'est-à-dire qui présentent des signes lorsqu'ils sont en présence de l'animal.

### Les particules allergisantes sont :

- sur le pelage,
- les déjections,
- en suspension dans l'air et se déposent sur les tissus de revêtement.

Elles persistent **plusieurs mois** même après l'éviction de l'animal.

La seule mesure qui a prouvé son efficacité est l'éviction de l'animal en s'en séparant, nettoyer de suite l'habitat en aspirant avec filtre HEPA (Haute efficacité pour les particules aériennes)